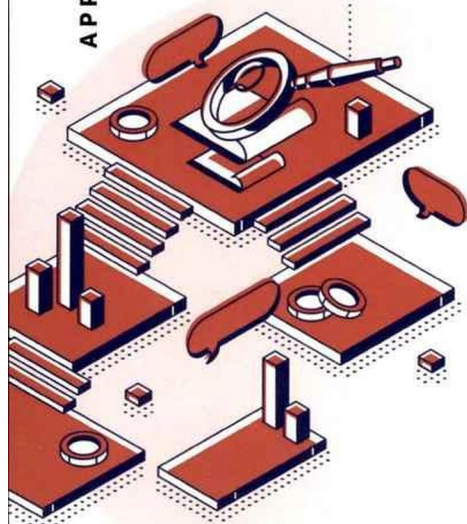




APPROFONDIR



UNION NATIONALE DES AMÉNAGEURS (UNAM)

L'Unam a plusieurs attentes majeures pour le nouveau quinquennat. Tout d'abord, elle souhaite sortir des injonctions contradictoires entre l'État, les élus locaux et les citoyens en matière de densité, affirme son président **François Rieussec** : « *L'objectif de l'État de maximisation du nombre de constructions neuves est parfois contradictoire avec le refus de la surdensité exprimé par la majorité des communes. Il faut sortir des injonctions contraires, mieux organiser la construction pour optimiser le foncier disponible et gagner la bataille contre l'étalement urbain.* » Par ailleurs, l'Unam propose de construire une vision partagée (État/élus/citoyens/professionnels) de l'aménagement du territoire en structurant la filière. Créer un climat de confiance entre l'État et le bloc local et promouvoir la coproduction entre les opérateurs publics et privés. Accepter qu'il y a plusieurs modèles urbains et le droit d'accéder à un cadre de vie de qualité pour tous les Français. Financer le renouvellement urbain avec une fiscalité adaptée et des financements innovants pour tenir les objectifs de production. L'Unam, en outre, propose de tendre vers une contractualisation de l'urbanisme.

Cela consisterait à créer un contrat de confiance entre les élus locaux et les opérateurs de l'aménagement dans leurs projets de territoires en sortant de la planification du zonage et de l'interdit ainsi qu'avec une approche globale et systémique. Le but : promouvoir un aménagement de projets négociés pour tenir un objectif de production et répondre à la demande (collectif/individuel, social/libre, accession/locatif...). « *Pour y arriver, nous proposons de réformer le zonage (sortir de la concentration des moyens publics sur les zones tendues) et de financer le renouvellement urbain : trouver un équilibre économique qui n'est pas atteint aujourd'hui pour les acteurs privés qui font 80 % du logement et proposer des financements innovants* », détaille le président de l'Unam. Enfin, l'union propose d'encadrer davantage la construction par une approche d'autorisations d'urbanisme, stipule François Rieussec : « *Il faut aujourd'hui passer d'une logique de construction à la parcelle à un raisonnement d'ensemble et négocier des projets à l'échelle du quartier ou de la commune. C'est d'ailleurs un bon moyen pour éviter les recours sur les permis.* » ●

